

Carte SORTIR !

1°) Pré-inscription sur le formulaire du club

(Cocher carte SORTIR)

2°) Dépôt d'un chèque de caution aux permanences du CSB Basket *(Juin– A La Touche)*



3°) Rendez-vous au bureau du CSB au Prieuré : 2 Place de l'Eglise à Betton *(permanences en septembre)*



4°) Présentez la carte KorriGo ou la carte Sortir !



5°) L'aide sera calculée automatiquement



6°) Mail envoyé à la section basket et un imprimé donné à l'adhérent



7°) Règlement définitif de la licence auprès du basket. Chèque de caution restitué. *(Septembre)*



8°) L'inscription est validée





Informations Carte Sortir Club Sportif Bettonnais - Saison 2020 / 2021

La Carte Sortir : qu'est-ce que c'est ? Comment l'avoir ?

Toutes les informations sur la Carte Sortir se trouvent sur le site internet suivant :

<http://www.sortir-rennesmetropole.fr/>

Depuis le 1er juillet 2019, votre Carte Sortir est chargée sur votre Carte KorriGo Services, Les étudiants boursiers (du niveau 2 à 7) et résidant dans une commune de Rennes Métropole peuvent obtenir une Carte Sortir (validité par année universitaire).

Pour se procurer une carte KorriGo Services si vous n'en avez pas, rendez-vous sur le site internet www.star.fr ou dans une agence Star, ou à l'espace KorriGo de la gare de Rennes. Les bénéficiaires de la Carte Sortir doivent passer tous les ans au CCAS pour sa mise à jour.

Je dispose de la Carte Sortir et je souhaite m'inscrire à un sport proposé par le Club Sportif Bettonnais : comment faire ?

Vous pouvez dès l'ouverture des inscriptions par la section sportive de votre choix réaliser les démarches d'inscription ou de réinscription auprès de la section CSB. Si le dépôt d'un chèque est nécessaire, demandez à ce qu'il ne soit pas encaissé en attendant la prise en compte de votre Carte Sortir.

A compter du 31 août 2020, présentez-vous au bureau du Club Sportif Bettonnais (Le Prieuré, 2 Place de l'Eglise à Betton) : **des créneaux d'ouverture seront proposés sur le site internet du CSB : <http://csbetton.fr/>** (si vous n'êtes pas disponible sur ces horaires, vous pouvez prendre un RDV par téléphone au 02 22 93 39 47)

Voici les permanences Sortir déjà planifiées :

- Lundi 31/08 de 16h à 19h
- Mercredi 02/09 de 09h à 12h
- Jeudi 03/09 de 14h à 17h
- Lundi 07/09 de 10h à 13h
- Jeudi 10/09 de 13h à 19h
- Lundi 14/09 de 08h à 11h.

Le port du masque est obligatoire pour entrer dans le bureau CSB du Prieuré

Il faut venir avec :

- La carte KorriGo Services (après avoir mis à jour vos droits au CCAS),
- Les informations concernant l'activité à laquelle vous souhaitez vous inscrire : le bulletin d'inscription, ou au minimum le nom et le tarif exact de l'activité choisie.

Le CSB aura alors accès directement au montant de l'aide Sortir qui vous est attribuée pour cette inscription. 2 choix s'offriront alors à vous :

- **Valider votre demande** : le CSB vous imprimera une attestation stipulant le montant pris en charge par le dispositif Sortir. Muni de cette attestation, vous pourrez finaliser votre inscription auprès de la section sportive CSB de votre choix, en réglant le reste à charge,
- **Ou prendre le temps de la réflexion** : il vous faudra alors revenir plus tard pour valider votre demande d'aide Sortir.